



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture  
Direction des services du cabinet  
et des sécurités**

Toulouse, le 2 février 2022

Le préfet de la région Occitanie,  
préfet de la Haute-Garonne

à

destinataires in fine

Objet : Période de réserve électorale dans le cadre de l'élection présidentielle.

En raison de l'organisation de l'élection présidentielle prévue du 10 au 24 avril 2022 une période de réserve est fixée du vendredi 18 mars 2022 à minuit au dimanche 24 avril 2022 à l'issue du second tour.

Afin de garantir la neutralité de l'État et des services publics pendant la période de réserve, il convient de s'abstenir de participer à toute manifestation publique susceptible de présenter un caractère pré-électoral, soit par les discussions qui pourraient s'y engager, soit en raison de la personnalité des organisateurs ou de leurs invités.

Ces instructions ne s'appliquent pas aux journées nationales d'hommage suivantes :

- 19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ;
- 7 avril : journée de commémoration annuelle du génocide des Tutsi ;
- 24 avril : journée nationale de commémoration du génocide arménien de 1915 et journée nationale de la Déportation.

Ces instructions ne s'appliquent pas non plus aux cérémonies traditionnellement organisées au niveau local pour commémorer un évènement particulier, ainsi qu'aux déplacements et opérations directement liés à la gestion de crise.

Je vous invite à ces occasions, à respecter la plus grande neutralité, en vous limitant notamment à la lecture de discours officiels.

La période de réserve relative aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 fera l'objet d'instructions spécifiques.

Enfin, je vous demande de bien vouloir communiquer la présente instruction à l'ensemble des fonctionnaires placés sous votre autorité et de veiller à sa bonne application.

Étienne GUYOT

Bureau du cabinet  
Pôle affaires générales  
Affaire suivie par : Pénélope ALRIC  
1, place Saint-Étienne  
31038 TOULOUSE CEDEX 9  
Téléphone : 05.34.45.36.63  
Courriel : [penelope.alrici@haute-garonne.gouv.fr](mailto:penelope.alrici@haute-garonne.gouv.fr)  
Site internet : [www.haute-garonne.gouv.fr](http://www.haute-garonne.gouv.fr)